



Port d'arme d'un couteau dans mon sac aux lycée

Par **ferdino**, le **06/12/2014** à **19:34**

bonjour. j ai eu un rappel à la loi au lycée, l'année dernière, en 2013.j ai été fouillé et j avais en ma possession une arme blanche. j avais 17 ans au moment des faits. j ai donc été amené à la gendarmerie et c'est ainsi que j'ai reçu ce rappel à la loi. Est-ce que je peux toujours prétendre occuper un poste dans la sécurité (agent cynophile)?[smile7]